

Questions orales

[Français]

LE LIBRE-ÉCHANGE

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT RENDRA PUBLICS, AVANT LA RÉUNION DES PREMIERS MINISTRES, LES 98 P. 100 DU TEXTE DE L'ENTENTE FINALE QUI SERA RÉDIGÉ

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la ministre du Commerce extérieur.

La ministre peut-elle commenter sur le rapport que le texte final de l'Entente sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis ne sera pas publié avant le 30 novembre, selon les rapports dans les journaux d'aujourd'hui?

Quelle est la situation actuelle? Combien de temps ce délai va-t-il continuer? Et la ministre peut-elle nous assurer, si tout le texte n'est pas rédigé, que les 98 p. 100 du texte qui sont maintenant préparés pourront être rendus publics avant la réunion des premiers ministres la semaine prochaine?

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, les négociateurs principaux nous ont assuré qu'ils travaillaient aussi rapidement que possible à la mise au point du texte final qui sera rendu public dès qu'il sera prêt.

ON DEMANDE QUE LE TEXTE DE L'ACCORD SOIT PUBLIÉ AVANT LA RENCONTRE DES PREMIERS MINISTRES

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Au rythme où va la ministre, monsieur le Président, nous risquons maintenant de ne même pas voir le texte avant que le Congrès en soit saisi le 3 janvier.

D'après les journaux, on parle d'une durée de huit semaines entre la signature du 4 octobre et la publication éventuelle du texte le 30 novembre. Pourquoi les Canadiens ne peuvent-ils pas connaître le texte de l'accord? Pourquoi devraient-ils être entraînés dans un accord de libre-échange sans en connaître les détails? La ministre nous assurera-t-elle que les 95 ou 98 p. 100 du contenu sur lesquels on s'entend apparemment seront rendus publics avant que les premiers ministres se réunissent pour discuter de l'économie la semaine prochaine?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, nous venons de voir un exemple très inquiétant du genre de désinformation que les partis d'opposition pratiquent au sujet de l'accord de libre-échange. Ce que le député vient d'insinuer est tout simplement faux. En répétant comme il le fait cette insinuation, il continue de faire ce que l'opposition est toujours en train de faire sur cette question—pratiquer la désinformation à l'égard des Canadiens. J'ai dit qu'on travaille présentement à mettre le texte au point et qu'il sera prêt aussitôt que possible.

● (1450)

LA RÉFORME FISCALE

LES ACTIONS ACCRÉDITIVES

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, c'est au vice-premier ministre que je m'adresse. Il semble que le gouvernement ait décidé de sacrifier le développement régional sur le double autel de l'accord commercial avec les États-Unis et des forces du marché.

Des voix: Oh, oh!

M. Garneau: Ce qui démontre encore une fois . . .

[Français]

Monsieur le Président, pourriez-vous arrêter les gens de placoter de l'autre côté? Regardez donc les sondages et puis . . .

[Traduction]

M. le Président: Je puis rappeler la Chambre à l'ordre, mais l'entrée en matière du député est extrêmement tendancieuse. Cela suscite parfois une réaction. J'invite le député à poser sa question.

M. Garneau: Si je puis poursuivre encore un moment, j'aimerais répéter que le gouvernement semble avoir abandonné les régions. J'en vois la preuve dans une autre décision du gouvernement de laisser tomber l'épuisement gagné sur les actions accréditives.

Le gouvernement pourrait-il modifier son Livre blanc et rétablir l'épuisement gagné sur les actions accréditives, de façon à aider les régions minières comme celles de l'Abitibi, du nord de l'Ontario, du nord du Manitoba, de l'ouest du Canada et même des Maritimes dans la prospection de nouveaux gisements?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le député sait pertinemment que le gouvernement n'a pas renoncé à ses engagements à l'égard du développement économique régional. En fait, il a même mis en oeuvre un certain nombre de programmes précis pour faire face aux difficultés économiques qu'éprouvent certaines régions de notre pays.

Si le député se soucie vraiment d'aplanir les disparités économiques régionales, notamment dans la région de Montréal, il voudra s'associer à son collègue le député de Montréal—Sainte-Marie et demander au Sénat d'adopter au plus tôt le projet de loi C-22.

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Quant aux actions accréditives dont le député a parlé, le ministre des Finances a signalé à la Chambre à maintes reprises, depuis que le comité permanent a déposé son rapport, qu'il entend étudier ce rapport très attentivement et tenir compte de ses recommandations lorsqu'il déposera la motion des voies et moyens.